

Manche

Manche : 31 fermetures de classes envisagées

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | jeudi 22 février 2018
569 mots



Trente et une fermetures de classe sont envisagées à la rentrée prochaine. Cette proposition sera réexaminée mardi 13 et vendredi 16 mars. - Crédit AFP

Le directeur de l'inspection académique a annoncé la couleur, hier, au comité technique, devant les syndicats enseignants. La Manche doit envisager 31 fermetures de classes définitives à la rentrée.

Le syndicat enseignant de la Manche, le Sgen-CFDT a déploré, mercredi 21 février, « **le grand nombre de fermetures (31 définitives)** », annoncé lors du Comité technique tenu par le directeur de l'inspection académique, Jean Lhuissier. Selon le syndicat, « **l'annonce par le ministre de l'Éducation nationale d'un maintien de la priorité au primaire n'est qu'une illusion. 357 élèves de moins et deux postes en plus, les chiffres ne disent pas tout.** »

En effet, la promesse présidentielle de dédoublement des classes de CP en Rep (Réseau d'éducation prioritaire) « **nécessite une quinzaine de fermetures de classes... Ces classes pourront, certes, travailler dans de meilleures conditions mais cela au détriment des autres** », martèle le Sgen-CFDT.

Un réexamen les 13 et 16 mars

Le syndicat juge que c'est dans ce contexte de baisse relative des moyens que le directeur de l'inspection académique a dû rendre ses arbitrages. Les élus du syndicat « **actent positivement** » le maintien (hors Rep) des dispositifs « Plus de maîtres que de classe » mais regrettent profondément que le directeur ait choisi d'ouvrir quelques postes de remplaçants « **plutôt que de soutenir les directeurs impactés dans leur décharge par les fermetures de classes** ».

Le grand nombre de mesures de fermetures de classes conditionnelles, « **quoiqu'elles offrent**

un répit », pose, selon le syndicat, le problème des prochaines conditions de rentrée des élèves et des équipes pédagogiques. Les propositions avancées au comité technique de ce mercredi seront réexaminées mardi 13 mars au matin mais aussi vendredi 16 mars, lors d'un comité départemental de l'Éducation nationale (CDEN).

La FSU renâcle

Le syndicat enseignant de la FSU jugeait, dès mardi, que **« tout en apportant davantage de moyens pour la réussite des élèves les plus fragiles, rien ne saurait justifier de différences de traitement entre écoles comparables »**. Car, d'après lui, la baisse démographique des élèves dans les écoles de la Manche, prévue par l'inspection académique, pour la rentrée prochaine **« équivaut à une diminution d'un à deux élèves dans chacune des 276 écoles du département. Cette baisse ne saurait justifier quelque restriction de postes que ce soit »**.

La FSU dénonce aussi le fait que ce soit la population de la commune nouvelle qui serve de repère pour les seuils d'ouverture et de fermeture de classes, et non celle de la commune historique ou déléguée. **« Les modifications des contours administratifs ne modifient nullement la réalité quotidienne des écoles se trouvant dans ces territoires et donc cet ajustement automatique des seuils n'a aucun sens. »**

Le syndicat FSU demande que les mises à disposition de moyens provisoires restent exceptionnelles. Les ouvertures de postes correspondant à des seuils clairs et équitables doivent rester la norme. **« L'aumône de deux postes octroyés par le rectorat à notre académie pour couvrir la mise en place des effectifs réduits en classe dans tous les CP en éducation prioritaire et dans tous les CE1 en Rep + est très insuffisante. En effet, ce sont environ 19 postes qui auraient été nécessaires pour un dédoublement à 100 %. »**

Recueilli par Yann HALOPEAU.